



5927 rue Boyer
Montréal (Québec) H2S 2H8
Tél.: 514 596-4650

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Le Vitrail
17 mars 2026 à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Le Vitrail, tenue le 17 mars 2026 à 18h au 5927 rue Boyer, à Montréal.

Présents:

Guillaume Andriot (parent primaire)
Ulrich Habay (parent secondaire)
Charlotte Ménard (parent primaire)
Jeanne Arles Gingras (élève secondaire)
Joëlle Dupont (enseignante secondaire)
Stéphanie Cormier (éducatrice spécialisée)
Isabelle Nadeau (enseignante secondaire)
Clara Dubuc (élève secondaire)
Marianne Dubuc (parent secondaire)
Mariève Robitaille (parent primaire)
Philippe Savard (enseignant secondaire)
François-Xavier Tremblay (parent primaire)
Élodie Ménard (enseignante primaire)

Membres absents:

Louve Dumont-Joannette

Formant quorum sous la présidence de Guillaume Andriot.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Thierry Giroux – Direction (interim)

Public:

Adèle Heurtevent (parent secondaire)



Layla Mcleod (parent primaire)
Esthelle Rabeuf (enseignante préscolaire)
Hélène Chapey (parent primaire)
Jennifer Bédard (parent primaire)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Guillaume Andriot déclare la séance ouverte. Il est 18h07.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution – Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont reçu l'ordre du jour proposé pour la séance du 17 mars 2026;

CONSIDÉRANT que les membres présents ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de proposer, s'il y a lieu, des ajouts ou modifications ;

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance du 17 mars 2026 soit adopté tel que modifié.

- Ajout point 3.1.1. Modification horaire au préscolaire 2026-27
- Ajout 4.1. Verrouillage des portes des classes
- Ajout 4.2. Communication aux parents

Proposée par : Charlotte M.

Appuyée par : Ulrich H.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit:

ORDRE DU JOUR:

1. Présence et vérification du quorum par la direction
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 janvier 20256
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
 - 3.1.1. *Modification horaire au préscolaire 2026-27*

4. Parole au public
 - 4.1. *Verrouillage des portes des classes*
 - 4.2. *Communication aux parents*
5. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option
6. Approbation des activités éducatives, culturelles ou sportives
7. Coupures de budget imposées par le gouvernement (Adoption)
8. Suivi sur le budget
9. Points d'information / rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.1.1. Photo scolaire 2026-27
 - 9.1.2. Transition Google-Microsoft
 - 9.1.3. Projet éducatif – Co-enseignement chez les Verts
 - 9.2. Personnel enseignant
 - 9.3. Conseil des élèves
 - 9.4. Service de garde (s'il y a lieu)
 - 9.5. Représentant au Comité de parents
 - 9.6. Comité
 - 9.6.1. Comité accueil
 - 9.6.2. Comité bibliothèque
 - 9.6.3. Comité communication
 - 9.6.4. Comité Vitrail-Hebdo
 - 9.6.5. Fondation du Vitrail
 - 9.7. Rapport des groupes de travail
 - 9.7.1. REPAQ
10. Levée de la séance

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 JANVIER 2026

Résolution – Adoption du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont reçu le procès-verbal de la séance tenue le 28 janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT que les membres présents ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de formuler, s'il y a lieu, des corrections.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026 soit adopté tel quel.

Proposée par : Charlotte M.

Appuyée par : Philippe S.

Adoptée à l'unanimité.

3.1. Suivi au procès-verbal

3.1.1. Modification horaire au préscolaire 2026-27

L'horaire actuel du préscolaire est problématique car il répartit le temps en donnant 3h30 de classe en avant midi, et seulement 1h30 en après-midi. Il est donc difficile de faire des activités de qualité après le dîner, et les enfants ont besoin de bouger davantage en avant-midi. Il est donc souhaité que la classe commence un peu plus tard pour terminer en même temps que le primaire. Cela permettrait d'avoir une 5ème période qui concorde avec le primaire, et d'ainsi faire des activités communes.

Horaire actuel: 8h34 à 12h01 – DÎNER – 13h16 à 14h46

Horaire modifié: 9h12 à 12h01 – DÎNER – 13h16 à 15h37

Cet horaire modifié permettrait d'être à l'extérieur avec le service d'animation jusqu'à 9h12, puis de sortir à nouveau après le dîner. Cela permet des périodes de jeu extérieur plus longues et mieux réparties.

PROPOSITION d'amendement de l'horaire du préscolaire pour l'année scolaire 2026-27 comme suit: 9h12-12h01, puis 13h16-15h37.

Proposée par: Philippe S.

Appuyée par: Ulrich H.

Adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

4.1. Verrouillage des portes des classes

Les enseignantes ne peuvent verrouiller leurs portes de classe de l'intérieur, et doivent donc sortir dans le corridor pour le faire. Lors de code argent, où le verrouillage des portes est essentiel, cela pose problème puisque la règle demandant de rester dans les classes et de ne pas en ouvrir la porte ne peut être respectée.

Il est précisé que les portes devraient *toujours* être verrouillées automatiquement lorsque fermées, sans avoir à manipuler la serrure. C'est la norme dans les écoles que les portes se verrouillent automatiquement.

Problème soulevé: les enseignants doivent souvent fermer les portes pour le bruit dans notre petite école, et la gestion des entrées et sorties des élèves sera donc très

lourde. C'est une réalité qui se gère relativement bien au secondaire, mais qui est plus exigeante au primaire.

Il est rappelé que les épisodes "faux code argent" ont beaucoup marqué les élèves du primaire (classe verte). Serait-il possible de faire un suivi, une rencontre avec la police, etc?

4.2. Communication aux parents

Un rappel est fait de l'importance de protéger les coordonnées des parents lors d'envois de courriel. Les parents coordonnateurs et les comités chargés de l'envoi de message doivent mettre les adresses courriels en CCI afin de respecter la loi 25 sur la protection des données personnelles.

Un rappel sera fait à l'équipe enseignante de sensibiliser les parents à ce sujet.

Notre code d'éthique des communications couvre déjà cet aspect, il faut se rappeler de le transmettre aux personnes concernées.

Le comité admission mentionne qu'il fait signer une entente de confidentialité à ses membres.

5. APPROBATION DU TEMPS ALLOUÉ POUR LES MATIÈRES OBLIGATOIRES ET À OPTION

Présentation de la grille-matière 2026-27, qui respecte le régime pédagogique, et est la même que pour l'année en cours.

Proposée par Charlotte M.

Appuyée par Mariève R.

Adoptée à l'unanimité.

6. APPROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES OU SPORTIVES

Cabane à sucre (secondaire) 2 avril 12h30 à 17h 25\$/personne

Escalade (secondaire) 21 avril en après-midi (organisé par des élèves)

Grandeur Nature (secondaire): 12 mai

Approbation des activités listées ci-haut proposée par Charlotte M., appuyée par Mariève R.

Adoptée à l'unanimité.

7. COUPURES DE BUDGET IMPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Une lettre type a été rédigée par le comité de parents contenant une résolution pour les conseils d'établissement. Le but étant de donner une légitimité au conseil d'administration du CSS dans ses représentations auprès du gouvernement.

**RÉSOLUTION – AVIS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
IMPACTS DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES SUR LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES**

CONSIDÉRANT le contexte de compressions budgétaires et de sous-financement en éducation pour l'année scolaire en cours;

CONSIDÉRANT les impacts observés dans les écoles montréalaises, notamment la réduction ou la perte de services professionnels, de mesures de soutien, d'activités pédagogiques et parascolaires, ainsi que l'alourdissement des conditions d'apprentissage;

CONSIDÉRANT que ces impacts affectent directement la réussite éducative, la persévérance scolaire, le bien-être des élèves et l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 64 de la Loi sur l'instruction publique, toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut donner son avis au centre de services scolaire sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école et à assurer une meilleure organisation des services;

IL EST RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'école **Le Vitrail** joigne sa voix à de nombreux acteurs du réseau de l'éducation pour dénoncer les compressions budgétaires et le sous-financement qui compromettent la capacité de l'école à remplir pleinement sa mission éducative;

QUE le conseil d'établissement recommande au centre de services scolaire de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement afin que soient investies, dès maintenant, les sommes requises pour assurer des services adéquats, stables et équitables pour tous les élèves;

QUE la présidence du conseil d'établissement transmette le présent avis au centre de services scolaire, au comité de parents et en informe les parents de l'école.

Adoption de la proposition de résolution proposée par François Xavier H. appuyée par Philippe S.
Adoptée à l'unanimité.

8. SUIVI SUR LE BUDGET

Présentation du budget.

9. POINTS D'INFORMATIONS / RAPPORTS

9.1 DIRECTION

9.1.1. Photo scolaire 2026-27

La direction propose de faire des recherches de fournisseurs qui feront les photos et les cartes étudiantes en même temps. Trois soumissions nous seront présentées au prochain CÉ.

9.1.2. Transition Google-Microsoft

Une rencontre avec les services informatiques a eu lieu. Ils proposent un soutien, suggérant de faire le transfert de Google vers Microsoft eux-mêmes. Ils questionnent la pérennité de notre système dans le cas où Philippe ne serait plus au Vitrail. Il n'y a aucune flexibilité de leur part, mais ils sont ouverts sur le calendrier.

9.1.3. Projet éducatif – Co-enseignement chez les Verts

Il n'y a pas de coenseignement chez les verts en ce moment, et pas de date de retour prévu. Le dossier est en cours avec la direction dans le but de rétablir le coenseignement.

Réflexion sur le coenseignement en général:

- difficulté de ne pas choisir son collègue
- réalité physique de nos classes le force
- après 10 ans une réflexion est nécessaire sur les avantages et inconvénients du coenseignement

Un des gros irritants pour les parents est le manque de cohérence par rapport aux POAS, projets, etc., qui ne se vivent pas de façon équivalente entre les 2 enseignants quand il y a bris de coenseignement.

Le but de cette réflexion est de stabiliser l'équipe, d'éviter l'épuisement dû au coenseignement.

9.2. Personnel enseignant

Le salon des projets primaire et secondaire n'a pas eu lieu depuis mai 2019. La pandémie et le roulement de personnel en sont responsables. Le 2 avril prochain aura donc lieu le salon de projet primaire/secondaire afin de ramener cette pratique qui était régulière dans le passé. Les projets sélectionnés sont ceux qui ont déjà été présentés en classe, qui ont eu une rétroaction et ont été améliorés. Entre 12 et 20 projets seront présentés.

9.3. Conseil des élèves

Souhait de faire des AG plus souvent (mensuellement), parce que sinon les élèves n'ont pas le temps de bien échanger sur les enjeux soulevés.

Il est souhaité d'apprendre des stratégies d'animation pour les membres du conseil pour les aider à gérer les discussions pour éviter que la discussion ne "tourne en rond".

Des élèves ont mentionné être gênés de parler lors du conseil, alors une boîte de suggestions a été mise en place pour leur permettre de partager leurs idées.

L'utilisation des locaux a été modifiée afin que le niveau de bruit soit progressif d'un lieu à l'autre.

9.4. Service de garde (s'il y a lieu)

n/a

9.5. Représentant au Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 24 février 2026.

Points traités:

- État de la situation des services pour la communauté pour les services complémentaires.
- Présentation sur l'indice de défavorisation – il sera mis à jour avec le recensement de 2021. Certains quartiers ont changé et cela a un impact sur le budget des écoles. Nous ne sommes pas touchés, notre indice ne change pas.
- L'impact incertain du renforcement de la Loi 94 sur la laïcité dans les milieux d'éducation et son implication dans les écoles (interdiction de port religieux maintenant appliqué *à l'ensemble* du personnel, donc service de garde et secrétariat). Initiative de sonder les milieux pour voir l'impact de cette loi. Un sondage est en préparation pour avoir une idée d'ensemble.

9.6. Comité

9.6.1. Comité accueil

n/a

9.6.2. Comité bibliothèque

Le système de prêt au secondaire est presque prêt!

Le 14 mai 2026 aura lieu la Fête de la lecture. Le primaire est en préparation, et le souhait est que le secondaire participe cette année.

9.6.3. Comité communication

n/a

9.6.4. Comité Vitrail-Hebdo

n/a

9.6.5. Fondation du Vitrail

Financement alloué:

- REPAQ, voyage à Québec – 250\$
- Secondaire 4, boutique/atelier artisanal pour financer le bal des finissants de l'an prochain. Financement du matériel – 250\$
- Spectacle de fin d'année – 500\$

La prochaine date de tombée est le 17 avril, et une clinique sera offerte durant les jours précédents pour aider aux demandes.

Vente de produits Allo simonne pour la St-Valentin: nous avons eu une dizaine de commandes qui ont généré 310\$ de profits nets.

Le comité a rencontré Carole C. au sujet du souper spaghetti et de futurs projets dans le but de collaborer.

Une collecte de cannettes aura lieu auprès de la communauté en même temps que la campagne des Super Recycleurs (23-24 avril)

Souhait de rencontrer la direction pour faire connaissance.

Difficulté auprès des petits qui ne pensent pas à demander de financement. Diverses solutions sont proposées: faire des rencontres avec la Fondation pour leur présenter le processus à chaque année, proposition d'un parent "dollars", proposition de faire 1 projet par année pour montrer l'exemple)

Questionnement sur une façon de rester en contact avec les membres de la communauté qui quittent, et qui pourraient encore être intéressés par nos campagnes de financement. Réflexion sur une possible infolettre qui serait envoyée sur abonnement. Le comité communication y réfléchit et reviendra au CÉ pour proposition concrète.

9.6.6. Comité coéducation

Adèle Heurtevent reprend le flambeau! À suivre!

9.7. Rapport des groupes de travail

9.7.1.REPAQ

Retour sur la rencontre conjointe au Vitrai – Félicitations à toutes les personnes impliquées, ce fut un succès. Beaucoup de commentaires positifs. Le panel d'anciens élèves a été très apprécié, ils sont aussi restés toute la journée et ont participé.

La prochaine rencontre à Québec a été annulée, malheureusement. C'était la dernière rencontre REPAQ, alors c'est fini pour cette année!

10. LEVÉE DE LA SÉANCE



5927 rue Boyer
Montréal (Québec) H2S 2H8
Tél.: 514 596-4650

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. La prochaine rencontre aura lieu le 22 avril à 18h. Il est 21h18.

Présidence

Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction